



BULLETIN DE CLARIFICATIONS N°.02

Fournitures, livraison et Installation de 45 ordinateurs et logiciels de traitement des données, 05 copieurs et 12 vidéos projecteurs – pour la mise en œuvre du TIMSS et du Teacher training

Conformément aux instructions aux soumissionnaires du Dossier d'Appel d'Offres (IS 8.1.), MCA-Côte d'Ivoire publie par la présente, le bulletin de clarification N° 2 pour répondre aux demandes d'éclaircissements reçues à la date du 17 juin 2022. Le Bulletin de clarification N° 1 est inclus dans le compte rendu de la Conférence préalable disponible à l'adresse DropBox du Dossier d'Appel d'Offres :

<https://www.dropbox.com/sh/0j4z2sroivumfey/AAC3PkznnuJaMrl-kQNqjGKNa?dl=0>

Q.1.	LOT 1-Le logiciel tangerine : quelle version souhaitée vous avoir ? Tangerine Member ou Tangerine premium ou tangerine PRO ?
R.1.	Le soumissionnaire doit proposer la version qui se conforme à toutes les exigences du DAO tels spécifiées dans les spécifications techniques : Nombre d'organisation : 3 • Nombre d'année de souscription y inclus les mises à jour : 3 • Nombre de résultats stockable : illimité • Délai du support technique : 24 heures • Nombre d'utilisateur/réviser : illimitée • Site web dédié : OUI • Tangerine CLASS : OUI • Tangerine TUTOR : OUI
Q.2.	LOT 1-logiciel tangerine : Afin d'estimer le coût du logiciel, nous avons besoin de plus d'informations de votre part sur la taille de l'évaluation et le nombre de notes.
R.2.	La taille de l'évaluation : illimitée Nombre de notes : illimitée
Q.3.	LOT 1-logiciel tangerine : Chaque abonnement est par organisation. Êtes-vous sûr de vouloir 3 abonnements ?
R.3.	Le nombre d'abonnement est de 3.
Q.4.	LOT 1-Antivirus des ordinateurs : Le Logiciel antivirus des ordinateurs portables c'est celui de type Sophos que vous souhaité avoir ?
R.4.	L'antivirus doit se conformer à toutes les exigences du DAO notamment et entre autres : « version la plus récente, fonctionnalité de sécurité internet du type Sophos ou équivalent »
Q.5.	LOT 1-Logiciel SPSS : Dans le descriptif du lot 1, la partie 1.4 le logiciel de traitement statistique SPSS (page 92 du DAO) , il est mentionné nombre d'utilisateurs 1 tandis qu'au niveau de la liste de biens et calendriers de livraison SR1 même du lot ; il est mentionné 2 utilisateurs par licence pour ce même logiciel de traitement statistique SPSS. Est-ce une erreur ? que devons-nous retenir à ce niveau ?
R.5.	MCA-Côte d'Ivoire souhaite acquérir le logiciel avec un licence valable pour deux (2) utilisateurs, avec une quantité de 10 soit un nombre total d'utilisateurs de 20 à desservir. Les spécifications à retenir sont : Logiciel de traitement statistique SPSS 1. Edition : IBM SPSS Statistics Premium Edition 2. Souscription annuelle y inclus les mises à jour : 3 ans 3. Nombre de licence : 10 4. Nombre d'utilisateur par licence : 2 En tout état de cause le nombre d'utilisateurs a doté de licence est de 20 : le soumissionnaire peut proposer d'autres formules licences en conséquence.